FEB - 3 1977

VOLUME 4

NUMERO 2

18 JANVIER 1977

je viens d'une ruelle
comme on vient d'une terre

c'est le même espace
que je connais
entre les clôtures

(Damâse)

réaction

SOMMAIRE:

REACTION: l'amorce d'un projet .... p. 2
REFERENDUM: projet d'un centre culturel franco-phone pour l'édifice des classes .. p. 3
FRAN - 3362: les étudiants réagissent .... p. 4
TEMOIGNAGE: la terreur dans nos écoles .... p. 5
Pour une approche psychologique du franco-ontarien .... p. 5
Compte rendu .... p. 6
Le mini Héros versatile .... p. 7

(photos: Claude Perrault)

REACTION:

... l'amorce perpétuelle de l'affirmation de soi au coeur de l'oppression et de l'oubli.

... le geste qui affirme la présence à soi-même, le mouvement du désir de se reconnaître et de se respecter.

... le moment critique ou la conscience aiguisée par la frustration s'impose enfin sur sa situation.

... le seul témoignage de l'existence, de la valeur, de la vie.

Le choix du nom REACTION ancre fermement dans le pratique, l'engagement de principe déja proposé pour le journal. La vocation de conscientisation demeure toujours l'élément essentiel d'un journal qui s'adresse à une population ignorante, inconsciente ou indifférente de sa situation.

Mais l'effort de conscientisation, bien que primordial, ne trouve raison que lorsqu'elle mobilise la conscience dans l'action. Le journal fait appel aux compétences critiques et scientifiques de chacun pour que l'expression intelligente et irréfutable de cette aliénation profonde qui est l'abhérante réalité de notre culture deviennent la justification fondamentale de la réaction que nous nous devons d'entreprendre.

L'attitude des étudiants francophones de cette université face aux problèmes de leur ethnie, est criminelle. Il est inconcevable qu'on est négligé de fonder un journal sérieux et engagé pour plutôt se dévouer uniquement à des parties et des spectacles. Pendant ce temps, l'administration continue d'écraser systématiquement le fait francophone sur ce campus et rigolent bien de nous voir tenter vainement de nous divertir.

Si ce journal s'appelle REACTION, c'est pour mieux appeller la la réaction: celle de gens sérieux qui, engagés à appuyer intelligenment, par la publication et par la manifestation, les revendications des Francophones, exerceraient une influence énorme sur l'attitude et sur les décisions que prendront les administrateurs de cette université. Rien n'a plus d'effet que la critique bien dirigée et bien diffusée.

Ainsi se précise un projet de REACTION ; d'abord, l'appel à la conscience pour mieux prendre un engagement qui se réalisera dans l'action à entreprendre. L'appel est lancée, l'équipe REACTION se formera définitivement sous peu. REAGISSEZ.

REFERENDUM

CENTRE SOCIO-CULTUREL FRANCOPHONE

1. Un rappel

Le Comité conjoint du bilinguisme et du biculturalisme approuvait en 1975-1976 le projet de création d'un centre social et culturel francophone (Rapport Roy). Nous vous transmettons les recommandations précises qui furent acceptées à l'unanimité des membres présents.

2. Recommandations

1. Que l'Université Laurentienne crée un centre social et culturel francophone
2. Que l'Université Laurentienne établisse le centre social francophone au coeur de la Faculté des Arts
3. Que l'Université Laurentienne, dans une planification à long terme, étudie sérieusement la possibilité de regrouper dans les locaux C-301, C-302, C-303, C-304, C-305, C-309, C-315, C-316, C-317 et C-318, tous les services du centre social et culturel francophone.

3. Planification

Fort de ces premières considérations, un groupe de travail a décidé de faire suite à ce projet et propose une mise en application facilement acceptable et réalisable pour la rentrée 1977-1978.

4. Double objectif

Dans la présente formulation, comme vous pouvez le constater, nous atteignons deux objectifs: tout d'abord, nous offrons aux francophones et aux anglophones désireux de vivre la langue et la culture française, la possibilité de se retrouver sous un même toit francophone; mais aussi, en conservant quelques salles de classe, nous permettons aux étudiants de prendre une partie de leur culture française dans des lieux géographiques bien identifiés; ces salles de classe seront réservées à des cours offerts en langue française.

5. Referendum

Le groupe de travail a consulté divers paliers administratifs et le Service d'animation, en novembre 1976, avait organisé un atelier portant sur ce thème. Comme nous n'avions jusqu'à présent jamais eu, de façon massive, l'avis de la population étudiante, nous avons décidé d'opter pour la consultation massive sous forme de référendum.

La question est de savoir si les gens de la communauté universitaire souhaitent un regroupement de certains services français sous le même toit et, dans l'éventualité où ce souhait se manifeste, quel serait l'endroit idéal qui nous permettrait de regrouper ces services.

6. Le lieu géographique

Après avoir étudié diverses possibilités, le groupe de travail avait opté pour le deuxième étage (third floor) de la Faculté des Arts (série C-300). Ce choix permettrait une certaine centralisation entre la Faculté des Sciences, la Bibliothèque et la Faculté des Arts. Cependant, certains administrateurs ont suggéré de regrouper ces services ou quelques-uns de ces services dans les locaux de l'Ecole des Sciences de l'Education. Il est vrai qu'il existe déjà dans cet édifice une ambiance parfaitement française puisque tous les étudiants y parlent français et y étudient en français. L'Université songe même à organiser un mini service d'autobus qui permettrait aux étudiants des Arts et des Sciences d'y aller plus facilement prendre un café et participer à des activités françaises.

Les deux solutions retenues offrent avantages et désavantages. Nous vous demandons de songer sérieusement à toutes les implications possible.

Si le groupe de travail a choisi la Faculté des arts, c'est qu'il veut s'assurer d'une vie française dans ce qui risque de devenir Laurentian University.

7. Utilisation éventuelle des locaux (voir les planches ci-contre)

1. Le Service d'animation
C-303: A - Secrétaire
B - Entrepôt
C - Animatrice
C-318: Animateur-adjoint et responsable de l'Entre-Deux

2. L'Entre-Deux
C-305 et C-306
C-305 A: petite discothèque et studio

3. L'A.E.F.
C-302: A - salle d'accueil et secrétariat
B - membres de l'exécutif
C - responsable

4. Le Journal étudiant
C-310B: dactylo et table de montage

5. Salles de classe
C-310A: classe
C-304: classe
C-309: classe

6. Conférences et projection
C-309: salle de conférence, de cinéma 16 mm, de spectables
C-317: salle de projeciton et cabine de prise de son
C-310: arrière-scène pour atelier de théâtre

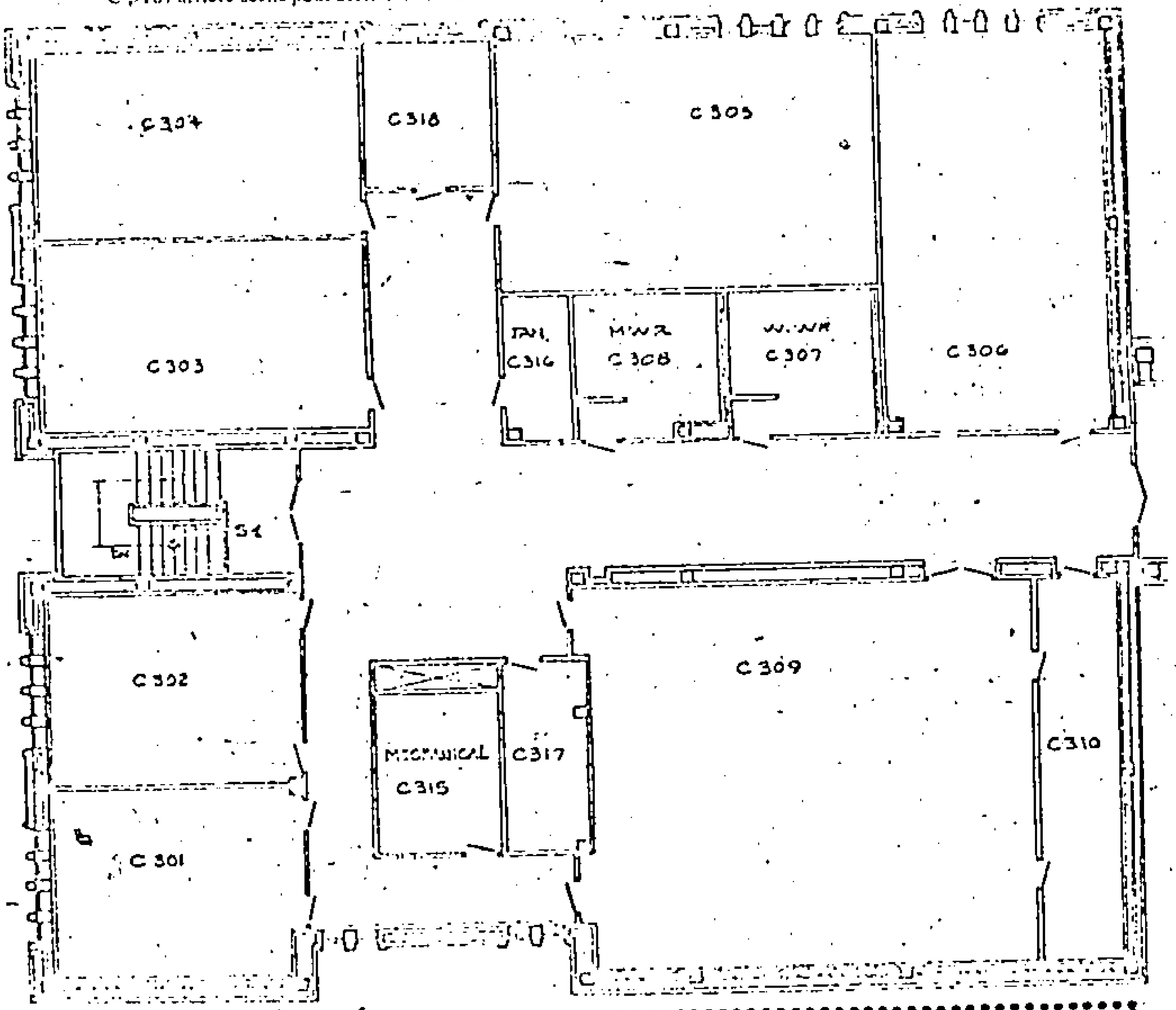

8. Qui veut quoi?

L'A.E.F., le Service d'animation et les responsables de l'Entre-Deux acceptent les propositions du groupe de travail. L'administration préférerait la solution de l'Ecole des Sciences de l'Education pour un regroupement partiel (les autres services seraient logés dans la rue des Etudiants).

Qu'en pense les étudiants, les professeurs et les secrétaires francophones?

Qu'en pense les étudiants bilingues?

Qu'en pense les étudiants anglophones qui apprenent le français?

Le groupe de travail veut savoir s'il vaut encore la peine de défendre une idée que l'administration préfère présentement rejeter.

Jacques Roy
représentant du groupe
de travail chargé d'étudier
la possibilité de créer
un centre socio-culturel
francophone.

DERNIER BULLETIN

Monique n'a jamais eu besoin de violer un homme!

REFERENDUM

1. Est-ce que vous favorisez l'idée de créer un centre socio-culturel francophone sur le campus

oui non

2. Est-ce qu'il serait souhaitable d'y regrouper (répomdre à une seule des options)

A) L'A.E.F., le Service d'animation, l'Entre-Deux et les salles de classe

B) le S.A., l'Entre-Deux et des salles de classe

C) L'A.E.F., l'Entre-Deux et des salles de classe

D) L'A.E.F., le S.A. et l'Entre-Deux

3. Si on devait regrouper tous les services ci-haut mentionnés, où les logeriez-vous?

A) Au troisième étage de la Faculté des Arts, dans les locaux C-300... etc

B) Dans l'édifice des Sciences de l'Education

C) Dans la rue des étudiants

4. Est-ce que vous auriez d'autres propositions à formuler à la communauté universitaire concernant la création d'un centre socio-culturel francophone?

VEUILLEZ DEPOSER VOS BULLETINS DE REFERENDUM DANS LA BOITE AMENAGEE A CET EFFET DANS L'ENTRE-DEUX.

TÊMOIGNAGE :

EPISODES INCROYABLES MAIS REELLEMENT VECUES DANS LES GHETTOS QUE SONT LES INSTITUTIONS FRANCAISES DANS LA REGION DE SUDBURY (OU LES TORTURES INFLIGEES AUX VICTIMES DE BOURREAUX OU/ET IGNORANTS ENSEIGNANTS)

N.B. Tout ce qui est mis ici-bas constitue des événements réels mais incroyables que j'ai vus, entendus de mes propres yeux, sauf pour des choses qu'on m'a raconté de bonne part. Tout est si insolite que cela peut sembler des contes bizarres dignes d'un Edgar Allan Poe, d'un Lovecraft ou/et d'un schizophrène. Mais tout est VRAI. (J'accentue la Vallée surtout).

(Je donne seulement les dates, non les noms des gens, sauf leurs initiales, au besoin!)

Episode no. 1 - hiver 1964

Dans une école élémentaire d'Hanmer, tous les étudiants de l'édifice étaient réunis dans le gymnase pour une assemblée générale quelconque dont le but m'échappe. En tout cas, un certain monsieur(?) M., professeur d'une huitième année, a littéralement pris un étudiant sénior et l'a lancé, sans aucune cérémonie polie, sur le mur. (Raison? Je l'ignore. Qu'importe si elle était bonne ou mauvaise, une telle action n'est qu'une manifestation d'une aggressivité psychopathique indigne d'un professeur, même d'un bourreau d'un camp de concentration soviétique, et ne devrait jamais être tolérée!) Le pauvre type s'est affaisé sur le sol, évanoui.

(Je n'était qu'en quatrième année et c'était la première cruauté d'une série interminable que j'ai vu ! En tout cas, à cet âge tendre, cet évènement traumatique pour l'étudiant en question m'a tellement marqué que même aujourd'hui, si je n'avais pas vu cela. (comme toute l'école, d'ailleurs ! je n'aurais jamais cru une telle chose probable si un (e) autre me l'avait raconté)

Episode no. 2 - 1968 ou 1969, circa:

Une élève, D.L. demeurant sur la rue voisine et adjacente à la nôtre, nous avait raconté. qu'une certaine Mlle (ah!) bibliothécaire (même en ce jour) à une ecole elementaire, l'avait donné des coups de verge sur le poignet pour la simple raison qu'elle ignorait la réponse à une question sur le système Dewey. Mais cela n'est pas tout: ce châtiment inhumain avait brisé la veine du poignet maltraité. Cela avait; avec raison, tellement fâché ses parents que ces derniers voulaient traîner en justice la bibliothécaire à la Borgia. Mais, ils ne l'ont pas fait, malheureusement, pour les futurs torturés de cette mégère arrogante, qui fut et est encore, détestée de tous ses étudiants, sauf ses préférés et ses aide-bibliothécaires (étudiants eux aussi !)

Episode no. 3 - 1968, circa

Ces écoles, espèces d'opérations ultra-terroristes, psychologiquement et physiquement, furent toujours connues comme étant menées par de véritables cliques de professeurs souvent, au mieux médiocres, aux pires de véritables tyrans, que Staline et un Papa Doc illustrent bien:favoritistes. Les enfants des gens considérés être des "quelqu'un"s (inspecteurs, directeurs, petits bourgeois connus, politiciens etc. . .) sont traités avec une douceur souvent mielleuse et favoritiste, MEME S'ILS SONT, COMME SOUVENT CE FUT LE CAS, DE VERITABLES DEMONS INCARNES; il ne faut jamais les réprimander, les inciter à se conduire mieux, etc. . . Mais les enfants pauvres ou/et issus de familles ordinaires et travaillantes (dont les parents sont mineurs, etc. . .) sont ridiculisés publiquement afin de les faire sentir leur "infériorité". Ce genre de manipulation psychologique grossièrement injuste est encore chose courante, même au moment où j'écris ces mots.

En plus, les enseignants se soutiennent mutuellement lorsqu'un d'entre eux est justement critiqué pour leurs délits qui affichent la pire attitude irrespectueuse envers les droits fondamentaux et justes des étudiants.

Tout ceci ne sert que comme arrière-plan à cette action authentique qu'avait entrepris un directeur, le premier à cette école élémentaire de Val Caron, à vouloir changer ce système pullulant de préjugés. Mais les professeurs se sont organisés pour le frapper d'ostracisme.

A la fin de l'année scolaire, il envoya une lettre polycopiée à tous les parents des élèves de cette école, exposant les flagrants délits d'injustice et de favoritisme qui étaient journaliers. Il expliqua aussi comment, en essayant de remédier à une telle situation, il fut persécuté par les enseignants de l'école. A la fin de cette lettre que mes parents et moi (malheureusement, nous ne la retrouvons plus !) ont lu, il dit qu'il partirait, car il ne voulait pas être coupable de pratiques si inhumaines.

Episode no. 4 - hiver 1971

J'étais en onzième année. Un professeur de français m'avait dit que je claquais trop mes talons dans la bibliothèque tapisée (si je le faisais, ce n'était guère fait consciemment, je vous l'assure). Alors, le sans-tact me donne littéralement, devant tous, une leçon sur comment marcher sur la pointe des pieds. Imaginez mon humiliation extrême ! Après cela, je sors, très en colère contre ce superbe diplomate en la plus élémentaire courtoisie.

Décembre 1974

Etant normalien (le seul anormal à l'École des Sciences de l'Éducation sur ce campus) dans une école élémentaire à Hanmer, une femme, L.P., remplaça pour l'année le professeur précédent qui avait fait une fugue sans avertir l'école pour vivre avec son amant.

Une petite fille pauvre (et sale, mais ce n'était pas de sa faute) fut isolée derrière la classe et le professeur s'en occupa presque pas. Cette pauvre petite devenait passive, vu son traitement inhumain.

Cette même institutrice enseigna une leçon sur la façon d'écrire un i à la cursive. Ses instructions dingues pire que dans la pire armée régimetée du monde furent de mesurer EXACTEMENT à 2 mm le point sur le i, sinon malheur ! Punitons: déchirer la page ou/et des sifflets dans la tête!!!

(Comme si le point à 2 mm faisait une calligraphie plus minutieuse qu'un ordinateur).

Voilà ce qui est bien inutile et intelligent WOW! (Je suis sarcastiques)

1976:

Un ex-normalien (maintenant parti) m'a raconté qu'une institutrice l'a critiqué pour avoir porté *des pantalons jaunes avec un "blazer"* bleu-*marin* Pourquoi? Cela attirait trop les filles.

On lui suggéra de porter du gris ou du noir (ug!)

N'EST-CE PAS GRAVE LORSQU'ON DICTE JUSQU'AUX COULEURS QU'IL FAUT PORTER Même le K.G.B. ou la C.I.A. pourtant très totalitaires, ne sont pas si gravement tyranniques.

Episode vécue en 1976 à la Laurentienne:

Un étudiant qui avait un livre emprunté sur les sourds-muets fut demandé d'ouvrir la fenêtre par un professeur ici. Il le fait et le professeur jette son livre dehors, car IL N'AIMAIT PAS LE LIVRE!

(Quelle ouverture d'esprit pour un professeur universitaire! Dingue !!!)
La victime n'a pas retrouvé le livre:c'est lui qui ma l'a dit!

Dernier fait:

Un étudiant ami francophone en psychologie, à l'Université de San Francisco pour l'armée, m'a dit qu'il a appris plus dans UN demi-cours américaln en psychologie qu'en deux ans dans la même discipline à la Laurentienne.

Cela est un commentaire excellent sur NOS universités, non?

CONCLUSION:

Ces sottises graves, mêlées souvent aux pires incompétences sont si fréquentes que si j'écrivais un livre sur ce genre de choses (et j'ai mille fois plus à dire que ce que vous lisez ici !) on croirait que c'est un conte de fée ou une ficiton comique.

Mais, il n'en est rien. Nos étudiants sont perpétuellement tyrannisés, menacés, grondés, à un tel point que j'ai souvant vu des esprits prometteurs avaoir en dégoût incontrôlables l'éducation dès neuf ou dix ans. Nous les éduquons bien en des tactiques de pouvoir (POWER GAMES), devenant égoïstes et comment se

révolter en masse.

Leur créativité est brimée au sercie des imbéciles et des criminels êtres SADIQUES et du status quo préjugé!

Mais il faut changer cet état de choses si peu naturel maintenant est déjà trop tard. . . et anti-éducatif !!!

Daniel Rhéaume

Pour une approche psychologique du franco-ontarien

Dans le processus d'identification psychologique de l'individu, on observe un mécanisme psychologique inconscient par lequel un individu ou un groupe tend à ressembler à un autre. Ceci constitue l'un des mécanismes les plus importants de la formation de la personnalité et de l'éducation. Pour les franco-ontariens qui ne veulent pas s'assimiler et même pour ceux qui ne le sont pas complètement, c'est à dire à un degré d'intensité plus faible des troubles caractériels, Elle base de l'isolement ou de l'assimilation d'un groupe ou d'un individu. Pour les assimilés franco-ontariens, ceux-ci ont tout simplement évité inconsciemment que les pertubations entrafnant la formation de troubles caractériels en eux deviennent trop fortes. Ils ont succombé à l'assimilation parce qu'ils n'ont pas su comment se procurer une orientation saine et garder un control de leur énergie psychique. Ils n'ont pas pu supporter les perturbations dans l'identification qu'entrafnent la formation de troubles caractériels. Donc ceux-ci ne peuvent plus s'appeler franco-ontariens puisqu'ils se sont incorporés dans un système anglophone, ils portent un nouveau nom, soit celui d'anglo-ontarien.

Pour ceux qui renoncent à l'assimilation, c'est là qu'apparaissent les troubles caractériels. Le caractère est la manière d'être, de se sentir et de réagir d'un individu ou d'un groupe. C'est donc une empreinte durable, qui permet de différencier les individus ou les groupes entre eux, lorsqu'on observe leus attitudes et leurs comportements. Les franco-ontariens atteints de troubles caracteriels en général ne réussissent pas à s'intégrer harmonieusement dans la société anglophone par suite de certains aspects de son caractère. Ceux-ci luttent avec force tout en gardant le contrôle de leur énergie psychique dans le but de rester franco-ontariens. Dans le milieu majoritaire anglophone, les franco-ontariens s'aperçoivent qu'ils sont contraints de faire ce qu'ils ne veulent pas et sont empêchés de réaliser ce qu'ils voudraient. Les franco-ontariens ne peuvent s'exprimer (du moins ils le pensent) en français. Ceux-ci sont dans une situation d'infériorité qui parfois les accablent. Mais des individus volontaires et actifs parmis ceux-ci choisissent toujours d'affirmer leurs valeurs, et c'est certainement ce genre de franco-ontarien, cet être presqu'inexistant, qui manque dans notre société. Le sentiment d'infériorité initial doit déclencher chez les franco-ontariens une force impulsive qui leur permet de dominer leur état; le désir de compenser leur infériorité les font même dépasser leurs buts initiaux. Pour éviter la formation d'un complexe d'infériorité qui, on le sait, est très évident parmis les franco-ontariens, il est nécessaire de veiller à creer autour de ceux-ci un monde ambiant propice à leur épanouissement. Pour les franco-ontariens, comme pour tout hommes, la base de la personnalité est le noyau d'attitudes et de sentiments qui sont communs à tous les membres d'une société. Ce trait caractériel dépend étroitement des influences culturelles et du mode de vie de la collectivité. La personnalité de base s'élabore pendant l'enfance dans le milieu familial et éducatif. Par exemple, si les parents franco-ontariens ont décidé de donner à leurs enfants des noms qui ressemblent à ceux que les parents anglo-ontariens donnent à lours enfants, ceci peut avoir un effet néfaste pour les franco-ontariens qui auraient pu choisir d'affirmer leur valeurs franco-ontariennes. Cet apprentissage conditionne le comportement et permet l'adaptation aux institutions sociales qui continuent de structurer et de modeler les individus. Par suite de liaisons réciproques et étroites que l'individu entretient avec les institutions, l'individu franco-ontarien continu à s'accomoder au système anglophone, et il s'opère un processus de socialisation inconsciente et parfaite. Il est donc possible de comprendre les conditions psychosociales de ces personnes en étudiant les institutions anglophones. De même, on peut prévoir la nature et l'évolution de celles-ci à partir de la connaissance précise de la personnalité de base. On arrive au point de vue des assimilés franco-ontariens, au phénomène d'acculturation c'est à dire le passage d'éléments d'une culture à une autre. C'est ce qui s'est produit en Ontario avec un degré d'intensité assez fort. Les deux groupes d'individus de culture différentes sont en contact direct et permanent. Ajoutons à ceci le complexe d'infériorité, ajoutez aussi la socialisation inconsciente et parfaite de la part des franco-ontariens et on observe une sorte de diffusion culturelle, d'osmose entre les deux groupes, une transmission de l'un à l'autre de certains traits culturels. Pour les franco-ontariens et les anglo-ontariens, ce phénomène s'est fait et continue de se faire dans un sens seulement, soit celui des franco-ontariens qui se sont d'abord occupés à emprunter les traits culturels des anglophones, soit des emprunts matériels, puis sociaux, enfin spirituels que la curiosité, l'insatisfaction ou le désir du prestige ont motivé.
Tous les assimilés franco-ontariens qui avaient à la base de leur personnalité des contacts et des influences anglo-ontariens ont été soumis naturellement à un apprentissage où beaucoup de renforceurs positifs étaient présents et ils ont dû, sans prendre conscience de leur identification première, empecher les troubles psychiques d'appaître en s'identifiant à un autre type de culture.

Donald Thibault.

FRAN 3362: *les étudiants réagissent*

L'article qui suit reproduit intégralement une lettre que les étudiants du cours FRAN 3362, Mouvements littéraires au XIXe siècle, ont fait parvenir aux autorités académiques et administratives concernées. Au département de Français, on a jugé que les griefs prononcés par ces étudiants sont assez sérieux et suffisamment bien fondés pour mériter la tenue d'une enquête. A l'heure actuelle, l'affaire demeure toujours pour ainsi dire en litige, et aucun jugement définitif ne vient blanchir ni noircir la réputation professionnelle de M. Benais.
Mais in ne s'agit plus ici de racontars ou de conflits de personnalités individuelles, ce sont des griefs formels présentés de façon unanime par les étudiants du cours en question. Ainsi, REACTION se permet de conseiller de façon particulière les étudiants inscrits aux cours du 2e semestre professés par M. Benais de considérer attentivement le document qui suit.
REACTION se propose aussi de suivre le développement de ce dossier afin de communiquer aux étudiant s une connaissance pratique des moyens et des mécanismes de contestation possibles dans de telles situations. Plutôt que d'encaisser tranquillement les frustrations provoquées par le rendement peu satisfaisant d'un professeur ou par la faible définition ou la mauvaise orientation d'un cours (les profs ne sont pas tous géniaux vous savez. . .) mieux vaudrait participer activement à sa propre formation en s'engageant à la critique sérieuse et constructive de ce que les professeurs proposent comme cours. Est-ce si inconcevable que nos professeurs puissent profiter de l'intelligence de leurs étudiants?

Sudbury, Ontario

le 8 décembre 1976

Comité exécutif
Département de Français
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario

Griefs des étudiants inscrits au cours FRANCAIS 3362 Mouvements littéraires au XIXe siècle.

A. Répartition des notes

1. Ci-dessous, veuillez noter la répartition de notes telle que présentée par le professeur et approuvée par les étudiants du cours:

50 o/o participation, [redacted]aux personnels, exposés
20 o/o - 25 o/o test[redacted]
25 o/o-30 o/o ex[redacted]en final

2. La repartition qui suit est celle soumise par le professeur au departement de Francais:

40% assiduite, participation, exposes oraux
30% dissertation
30% test final

3. Nous aimerions attirer votre attention sur le manque de correspondance qui existe entre les répartitions: celle approuvée par les étudiants et celle soumise au département de Français par le professeur. Soulignons ici qu'il y a donc des changements importants qui n'ont pas été proposés aux étudiants, comportement qui va à l'encontre des lois et règlements clairement établis par l'Université Laurentienne.

Nous aimerions aussi souligner que le professeur nous proposait un examen final et non un test en vue d'une reprise possible au niveau de l'examen si l'étudiant se voyait vouer à l'échec ou désirait une note plus haute.
Tel que stipulé dans les lois et règlements de l'Université Laurentienne, un examen ne peut avoir une valeur moindre que 40 o/o de la note. L'examen proposé par le professeur dotait le dit examen d'un pourcentage de 25 o/o - 30 o/o de la note finale. Il est aussi nécessaire qu'un examen se donne pendant la semaine prévue à cet effet. Le temps prévu et proposé par le professeur est celui du dernier cours du semestre, le 10 décembre 1976 dans la salle A-360 à 10h00.

4. Il faudrait aussi noter que le pourcentage de 50 o/o reconnu à la participation, travaux personnels exposés dans la répartition approuvée par les étudiants, demeure inqualifiée et à la discrétion exclusive du professeur.

B. Procédés employés durant le cours

1. contenu du cours

i) Le cours a pour titre Mouvements littéraires au XIXe siècle. Nous estimons que la description du cours comporte un domaine très vaste pour un demi-cours et que la méthode d'approche utilisée par le professeur se sera avérée ainsi inadéquate

ii) Le titre du cours n'implique pas à notre avis, ce coup-d'oeil général et superficiel qui consisterait à voir tous les auteurs, les oeuvres et la modalité secondaire des mouvements étudiés, ainsi que le professeur nous paraît y avoir procédé. Il aurait plutôt fallu s'en tenir à l'étude lucide et intelligente des implications fondamentales que comportent et chaque école et les plus éminents de ses représentants, - ce que selon nous, le professeur n'a pas su accomplir.

2. Surcharge à l'intérieur même du cours

A toute fin pratique, les exigences du cours se sont avérées les suivantes:

- une dissertation majeure
- une dissertation mineure
- exposés
- traductions
- "par coeur"

Or, ces exigences, déjà remplies (traduction: cas spécial: cf. document ci-joint préparé pour présentation au mois d'octobre), sembleraient devoir nous dispenser de l'examen final tel que conçu par le professeur dans ses modalités.

3. Nombre de cours donnés par le professeur

Sauf erreur, le professeur n'aura assumé que de cinq à sept cours, tous les autres cours ayant consistés en des exposés présentés par les participants.

Or, vue la complexité de la matière ainsi que dit plus haut, ce nombre de cours est en soi d'abord insuffisant. Mais, de plus, le contenu des cours magistraux s'est prouvé d'une telle généralité, voire banalité, que nous en considérons comme peu valable et sérieux de pareils exposés "fourre-tout".

4. Les exposés

i) le système d'évaluation des exposés ne nous a jamais été communiqué

ii) le commentaire du professeur lors de chacun des exposés, ne s'est pas montré pertinent.

5. La traduction et les "par coeur"

i) traduction: le fait de nous avoir fait traduire des textes de l'anglais au français et d'en avoir contrôlé la pertinence durant les cours pourrait pour le moins être intreprété comme abusif, sinon inutile.

ii) les "par coeur" : le fait d'avoir voulu développer notre mémoire par des exercices indus de mémorisation ne rempli en rien les objectifs du cours.

6. Relations professeurs-étudiants

i) le professeur, du moins, de l'avis ou au sentiment des participants, aura paru adopter des comportements préférenciels et discriminatoires durant ses cours (proposition à étayer oralement)

ii) les difficultés éprouvées par des Anglophones dans ce cours pourraient et devraient faire l'objet d'un document à la charge du professeur. Nous nous engageons quant à nous, à assurer l'exposé oral de ce document (d'autant plus que ce que d'aucuns oseraient même baptiser "manipulation des étudiants" semble avoir été un procédé inacceptable du professeur en cause).

7. Evaluation de certains travaux

Le professeur a recueilli les traductions et les "par coeur", au moins deux travaux de réactions personnelles aux exposés sans nous communiquer si et comment ces travaux seraient évalués.

C. Recommandations

1. Nous soutenons pour les raisons suivantes qu'il n'y a pas lieu de tenir un examen final dans le cadre de ce cours.

i) un examen doit comporter 40 o/o de la note selon les exigences du calendrier tandis que le professeur n'en réparti que 30 o/o.

ii) un examen ne peut avoir lieu durant les heures de cours.

iii) nous stipulons que les travaux déjà remis forment une base assez solide pour établir une note.

2. Si l'imposition d'un examen s'avère nécessaire nous exigeons que: la rédaction soit surveillée par le département de façon à ce que la matière de l'examen ne déborde pas la matière du cours, et que la correction dudit examen soit la responsabilité d'un comité délégué par le département en vue d'assurer une notation objective et juste.

3. La restructuration de la définition du cours comme tel, afin que celle-ci soit assez ferme pour éliminer la possibilité d'une telle liberté de la part du professeur.

4. Une action disciplinaire ou réprobative exercée sur le professeur en question de la part du département de Français ou de son exécutif.

Nous regrettons sincèrement d'avoir eu à prendre une pareille initiative, évidemment pénible et pour le professeur lui-même, il va sans dire que nous voudrions par ailleurs respecter et surtout pour les étudiants victimisés parce que l'on pourrait considérer comme une absence de directives claires et fermes de la part du département de Français.

c.c.: Georges Bélanger, chef du département de Français André Girouard, directeur "Section Lettres"
Gamilla Morcos, doyenne des Humanités
Rev. Père C. Allaire, vice-recteur académique
Jack Porter, secrétaire général
les étudiants du cours en question
Raoul Benais, professeur

Nous les soussignés, les étudiants du cours Français 3362, manifestons solidairement notre opposition, pour les raisons ici enoncées, à la tenue d'un examen dans le cadre dudit cours, par notre absence le 10 décembre 1976.

Bérubé, Robert
Cazabon, France
Cousineau, Louise
Ducharme, Marie-Reine
Gallerneault, Paulette
Marinier, Monique
Murphy, Diane
Poulin, Louis
Renaud, Normand
Rhéaume, Daniel
Schaffer, Kathryn
Trottier, Ardeth
Vallières, Clément

Appendice 1.

Par cette lettre, les soussignés, étudiants du cours FRAN 3362 donné par R. Beanis, protestent formellement contre l'exigence de travaux de traduction dans le cadre de ce cours de littérature.

Nous formulons cinq objections:

1. Ce travail exige de la part des étudiants un investissement considérable de temps et d'énergie qui n'approfondit pas pour autant leurs connaissances dans le domaine littéraire. Bien que le texte en question soit une perspective historique du XIXe siècle littéraire, la traduction comme telle ne possède pas, pour un étudiant en littérature, une valeur proportionnelle à l'effort qu'elle nécessite.

2. Ce travail, par sa nature même détourne les étudiants de l'étude et de l'analyse des textes littéraires. Telle insistence sur des considérations purement stylistiques ou linguistiques serait mieux placés si elle s'appliquait à des textes littéraires, plus particulièrement aux ouvrages au programme.

3. L'étudiant doit consacrer une trop forte proportion de son temps sur ce travail qui ne représente qu'une fraction du 50 o/o de la grille de notation qui est consacrée au "travail écrit". En fait, les étudiants ne connaissent pas exactement les proportions relatives de la dissertation, du travail de traduction et de la "participation" dans la grille de notation.

4. Puisque ce travail nécessite une compétence spécialisée qui s'acquiert évidemment dans une autre discipline que l'étude de la littérature, il fait appel à une formation que des étudiants en littérature ne sont pas tenus de se donner. (Ce travail est d'autant plus difficile pour certains étudiants d'origine québecoise qui ne possèdent qu'un anglais rudimentaire).

5. La justification fournie par le professeur au sujet de ce travail nous parait mauvaise et fausse. Il a bien raison de considérer que la pauvreté et la contamination du français des étudiants de notre milieu commande des mesures pédagogiques qui visent à remédier à leur déficience linguistique. Malheureusement le moyen adopté par le professeur ne peut que nuire aux étudiants en encourageant la contamination de leur français par l'anglais. Puisque les étudiants ne peuvent se permettre, (pour les raisons déjà citées) de consacrer à ce travail toute l'application qui lui serait nécessaire, ils produisent inévitablement une traduction à peine plus raffinée qu'un simple mot à mot automatique. Le style de la pensée, les tournures de phrases, bref l'esprit de la langue demeure tout à fait anglais. Nous considérons que les étudiants qui vivent dans le milieu Sudburois sont déjà trop obligés de vivre leur réalité française en fonction d'une réalité anglaise pour accepter bon gré mal gré qu'on lui impose ce même schème appressif dans les cours universitaires.

Nous espérons arriver bientôt à une entente satisfaisante pour tous.

COMPTE RENDU

Compte rendu officiel de l'AEF pour la réunion du

lundi 6 décembre 1976

Réunion extraordinaire de l'AEF
raison: la question d'un nouvel exécutif suite aux démissions récentes.

Réunion débute: à 5h15

PRESENTS

Richard Théoret - président d'assemblée
Robert Mageau - Pierre Raymond
Diane Bellavance - Raymond Léger
Michel Dupuis

ABSENT

Alain Dupuis

INVITES:

Robert Houle - Jocelyne Germain
Jean-Claude Perrault - Normand Rainville
Lucien Laporte - Jean-Guy Bigeau

Notons la participation d'une vingtaine d'étudiants intéressés.

Information:
1. Le président d'assemblée nous fait part que suite aux démissions récentes au sein de l'AEF, il a reçu des nominations afin de remplir les postes vides.

a) aux postes de président et de vice-président deux équipes font la lutte à la direction:

1- Jean-Claude Perrault et Normand Rainville
2- Lucien Laporte et Jean-Guy Bigeau

b) au poste de relations extérieures, une seule nomination: Robert Houle

c) au poste de publicité, aucune nomination.

1. Il est proposé et appuyé que M. Robert Houle siège à l'AEF au poste des relations extérieures. - adopté à l'unanimité.

3. Il est proposé, appuyé et adopté à l'unanimité que chacune des équipes aura dix minutes pour faire la présentation de leurs plans au conseil de l'AEF; que suite à ces présentations, il y aura une période de questions de la foule et que le vote du conseil se fera à "huis-clos". - adopté à l'unanimité.

-chacune des équipes a fait sa présentation, ils ont répondu aux questions de la foule.

4. A "huis-clos" le conseil décide qu'il accepte la nomination de l'équipe Perrault et Rainville à la présidence et à la vice-présidence de l'AEF.

Réunion se termine à 6h50.

le 6 décembre 1976

a) présentation équipe Perreault-Rainville

Nos priorités:

ménage: administratifs
structures

travail du conseil-des comités
activités sociales

Restructuration:

bureau:
présence au bureau
ordre dans la documentation

Activités:

a) sociales: activités hebdomadaires
activités avec S.A.S.
b) faire connaître la raison d'être de l'AEF
c) se faire connaître à l'extérieur du campus

Constitution et status:

a) étudier et reviser
b) représentation étudiante
c) comités permanents

Choses à faire:

a) les comités à faire agir (So. cul; Rel. ent,; Inf.; Plan.; Budget)
b) élections à réviser
c) état financier
d) status à reviser
e) E.S.E.à l'AEF
f) relations extérieures avec les écoles seç. fr.

ASSOCIATION DES ETUDIANTS FRANCOPHONES

(Bilan financier; 1 mai/76 au 8 décembre/76)

REVENUS:

de 75-76	8783.67	
Cotisations des étudiants	12000.00	
Intérét	53.92	
T-Shirt	47.94	
Divers	90.00	
		20975.53

DEPENSES:

Comité d'INFORMATION (timbres, photocopies, papeterie, téléphone. . .)	188.34	
Comité *SOCIO-CULTUREL* (spectables: Cano Musique, Avenir.)	2311.87	
Comité RELATIONS EXTERIEURES (publicitée, l'Hospital Laurentien. . .)	200.00	
Comité CENTRAL (salaires, Bal de graduation fourniture pour le bureau macarons.)	4542.40	
SUBVENTIONS (Ecole normale, ASPUL, les grands films. . .)	560.00	
Le journal L'ETENDARD	463.03	
l'Entre Deux	1733.23	
		9998.87
Surplus pour dépenses à venir	10876.66.	
en banque		10976.66
		20975.53

Service d'animation

Le 7 décembre dernier Marie Rose Parent avait convoqué une réunion afin de voir la "fraise" des étudiants de la faculté des Sciences. Elle fut cependant quelque peut déçue du nombre limité de personnes qui se rendirent à cette réunion. Les excuses invoquées furent nombreuses et variées. Cependant, comme Marie Rose n'abandonne pas aussi facilement, ce n'est que partie remise. Donc, elle compte sur votre présence cette fois car elle aimerait bien vous rencontrer afin d'échanger des idées et connaître vos opinions en ce qui a trait à la vie francophone chez-vous aux Sciences. Apportez vos "formules magiques", nous en avons grandement besoin. . . sauf le SO_2 et CO_2 ça nous en avons plus qu'il en faut. C'est donc un rendez-vous que l'on vous donne pour

le 19 janvier à midi où?. . à l'ENTRE-DEUX
qui a été réservé pour vous (demeure à être confirmé)

Etudiants et professeurs de la faculté des Sciences tous vous êtes bienvenus.

Points de discussion suggérés: Radio-Campus, possibilité d'établir un Centre Socio-culturel francophone sur le campus, un avant-goût du menu de la Fête francophone planifiée pour mars 1977.

Nicole Lalonde
pour le SERVICE D'ANIMATION

ENTRE DEUX BOUCHEES . . . MERCI

J'écris ces quelques lignes entre deux bouchées de sandwich en songeant aux bonnes tourtières que je n'ai pu goûter lors du reveillon à l'université de Sudbury le 10 décembre dernier. Plusieurs amis m'ont dit avoir eu beaucoup de plaisir et que la salle était comble. Mais si cette soirée fut un succès je dois souligner que ce fut grâce à des gens dévoués qui mirent là "main à la pâte" (au sens propre et figuré). Donc, je tiens à remercier tout spécialement les cuisinières anonymes ainsi, que, Thérèse Boutin, Robert Mageau, Marie Rose Parent, Normand Rainville et Père Robert Toupin qui eux mirent "La main à la pâte" de mille et une facons. Pour terminer je vous avoue que je me suis promis de ne pas manquer le reveillon '77. Aux chics types de l'AEF qui eurent à digérer la facture un gros merci.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour offrir à tous mes meilleurs voeux pour la nouvelle année. .

Nicole Lalonde

P.S. Ma résolution pour '77. . . ne pas écrire uniquement pour critiquer.

OUF!

Vous sentez-vous fatigués. . . étouffés
palotte sur les bords. . .
arrondis sur les coins. . .
avec des livres en trop. . . à la mauvaise place?

TRAITEMENT A SUIVRE

Badminton - Ballon panier: 17h00 à 19h00
Ballon volant: 19h00 à 21h00
Hockey-salon: 21h00 à 23h00

CENTRE DE TRAITEMENT

Gymnase de l'Ecole des Sciences de l'Education à votre disposition tous les mardis soirs.

Présentez-vous la fraise.

Nomination d'un recteur.

Le Conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne annonce la nomination de M. Henry B.M. Best au poste de Recteur de l'Université Laurentienne. Cette nomination entre en vigueur le 1er juillet 1977, et a été recommandée par les membres du Comité de sélection créé il y a environ 6 mois. La recommendation a été envoyée au Conseil après approbation du Sénat. M. Best succédera à M. Edward J. Monahan, qui avait été nommé pour cinq ans, le 1er juillet 1977. M. Monahan, assumera les fonctions de Vice-président exécutif du Conseil des universités de l'Ontario.
M. Best est né à Toronto. Il a obtenue le baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto et la maîtrise ès arts et le Doctorat en histoire de l'Université Laval. En 1964, il s'est joint au personnel de l'Université York à titre d'Adjoint de recherche du Recteur et chargé de cours en histoire du Canada. Il a occupé le poste de Directeur des services aux étudiants pendant trois ans, a fait partie de plusieurs comités et est présentement membre du Comité exécutif du Sénat de l'Université York . M. Best est Professeur agrégé d'histoire et l'un des coordonnateurs des Etudes canadiennes au Collège Atkinson. Durant tout son séjour à l'Université York, il a participé de façon spéciale à l'organisation et à la direction du programme d'études canadiennes.
Depuis 1965, M. Best a commenté régulièrement les questions politiques et culturelles en français et en anglais à la radio et à la télévision de Toronto et de Montréal. Il a été Président du Comité du centenaire des universités créé par le Gouvernement de l'Ontario. Il a également occupé les postes de Président du Conseil d'administration de la Chasse-Galerie, Président de la Conférence canadienne d'études écossaises, et il est Directeur de cours pour le Programme Nouveaux Horizons du Gouvernement du Canada.

M.Best est marié et père d'une fille et d'un fils. La famille Best habitera au 179 de la rue John.

Centre franco-ontarien de folklore

Le Père Lemieux vient de publier le 7e tome de sa collection LES VIEUX M'ONT CONTE (Editions Bellarmin, Montréal). Ce volume de 300 pages contient la première partie du répertoire des contes de Maurice Prud'homme de Sturgeon Falls. Les Editions Bellarmin viennent d'annoncer que le PREMIER TOME de la collection a été confié à un imprimeur en vue d'une seconde édition.

Les Editions Héritage de Montréal ont publié dernièrement deux albums de bandes dessinées, collection qui a pris le nom de LES CONTES DE MON PAYS, et qui a à son actif deux albums de 26 pages destinés aux jeunes de 7 à 10 ans. La même collection a édité de petits livres de 16 pages illustrées pour les tout-petits. Tous ces récits ont été empruntés à la collection LES VIEUX M'ONT CONTE.

Tic Tac Toe

Course folle
Pour un séjour éphémère
Dans le monde
Du bonheur.

Détérioration lente
Vers un silence lourd et violent
Qui déchire mais qui refuse
D'être brisé.

Oubli éventuel du triste voyage
Dans le paysage des paroles volées.
Moins innocents, on retourne.
Aux lumières brillantes de la gare
Et achète un autre billet
En espérant cette fois,
Voir l'autre côté
De la montagne.

Noëlla Sauvé DesEaux.

Surprise pour notre éditeur

La salle des nouvelles du journal francophone, REACTION, a ouvert ses portes dans un vif éclat de papiers (il y aura encan pour en faire la vente). Juste un p'tit peu plus loin que les "machines à pop", mais juste un p'tit peu avant la garde-malade, une porte d'un orange flamboyant a réussi à percer les ténèbres. Et que trouverez-vous derrière cette porte mystérieuse? U-N-E secrétaire. . . mais u-n-e SECRETAIRE. . . OH la là !! Du premier coup d'oeil, l'exquise personne vous tombe "en plein dans l'oeil". En contournant le bureau, une jolie paire de jambes vous invitent. . . Laissez courrir vos yeux plus haut (pour ne pas laissez courrir autre chose. . .) et dégustez avec délices cette ravissante personne. Et surplombant (comme le soleil) ce corps magnifique, un visage d'une beauté sans bornes aux yeux pétillants, cernés. . . de lunettes carrées. La tête couronnée d'une épaisse chevelure orange (comme la PORTE) et frisée se penche avec effort sur la machine à dactylographier où courrent ses doigts lestes. . . Et qu'entends-je de cette bouche angélique. . . "Ah maudit !!. . . chu pas capable de faire ça sans faute !?" C'est dans la générosité de son grand coeur et l'énorme dévouement dont il fait preuve, que notre éditeur, Normand Renaud, a sû découvrir cette secrétaire sans égale. Salut Normand, alias secrétaire. Bon travail !!!. . . mais apprends donc à taper.

Jean-Yves Cayen et Monique Marinier

Saviez-vous

. . . que l'A.E.F. n'est. pas bien éclairée ces jours-ci.

. . . qu'à l'Université de Sudbury, on a l'esprit bien bas, presque par terre. . . Surtout les oreilles.

. . . que Normand Rainville aime tripoter les orteils de Monique.

. . . que Jean-Yves Cayen est timide et fait des efforts subtiles pour attirer l'attention de la nouvelle secrétaire du journal.

. . . qu'on a grandement besoin d'une secrétaire au journal, Jean-Yves s'ennuit.

. . . que le bureau du journal est maintenant ouvert. Ce bureau est situé sur la rue des étudiants. BIENVENUE A TOUS !!!

. . . que le bureau de l'AEF.(G-7 rue des étudiants)est ouvert tous les jours de la semaine de 9h30 à 16h00 heures (poste 571) où Normand Rainville sera disponible pour tripoter les orteils de qui se présentera.

TRUDEAU SAUVE DES EAUX

OTTAWA

Hier soir, le Premier Ministre Trudeau, à quasiment gagné son billet du ciel. Ce promenant en "ski-doo" sur le canal Rideau, notre leader parlementaire a passé au travers la glace. Deux jeunes québécois de Hull, voyant la moto-neige plonger dans l'eau glacée du canal, se mirent à la rescouse de la victime, ne sachant pas que la personne en question était l'ennemi juré de leur ami René.
Une fois que TI-PIERRE, fut sortit du trou d'eau, ce dernier voulu récompenser les deux jeunes héros. Pour ce faire, Pierre offra son "Ski-Doo" au premier et au second, il lui donna en argent la valeur de la machine. Les deux jeunes hommes furent très content de la récompense, et Pierre demanda au deuxième ce qu'il allait faire de l'argent qu'il avait reçu. Il répondit: "Je vais m'acheter un tombeau." Pierre fut étonné de la réponse du jeune homme et lui demanda ce qu'il voulait faire d'un tombeau! Il répondit: "Quand mon père apprendra que j'ai sauvé la vie à Pierre Trudeau il va me tuer, ben raide."

La philosophie d'une Bonne Personne

C'est dommage...
quand des gens ont peur de rire

Que peut être leur problème?
Un simple sourire illumine

N'ont-ils pas appris à rire...
à sourire

Si, avec mon sourire, mon rire, ma gaiété,
je réussis à te faire sourire
je peux ensuite sourire à mon tour.

Denise Bonds

Un secret photogénique

Allo toi!

Comme tu peux voir, je tiens ma promesse. Tu peux également t'apercevoir (grâce à la photographie) que notre secret était photogénique.
J'aimerais beaucoup que tu me donnes des renseignements sur la photographie. Tu sais que je commence à m'intéresser et probablement que les lecteurs de notre journal francophone seraient heureux de connaître les expériences d'un petit photographe gaspésien.
Alors, sur ce je te laisse et j'attends impatiemment ta réponse. Salut aux Gaspésiens.

Rachelle

L'AVENIR...
est aux Franco-Ontariens
qui ont le courage et l'audace
de le bâtir !

C'est le nom que je propose au journal étudiant!
Dans le contexte d'une "affirmation de soi"
aussi éclatante que celle
qui a catapulté le Québec "libre"
à la conquête de son espace économique et culturel,
l'a sorti "une fois pour toutes" de son hiver...
et du sommeil où il s'était engourdi...
jusqu'au matin de la "révolution tranquille",
un homme du peuple - René Lévesque !
a parcouru et tracé
cette marche vers l'AVENIR !!! ...déjà un PRESENT !
Ici même, il y a des jeunes qui ont vu ça...
et qui ont décidé
que le problème de notre institution
(pour ne pas dire l'institutionalisation de nos problèmes)
soi-disant bilingue (sur papier de Queen's Park)
devait être pris en main - sinon en tutelle ! -
en allant droit au but !
Aller droit au but ... c'est
prendre les problèmes un à un et les règler "froidement".
Je me contenterai, pour ma part,
de règler celui du contexte de "pessimisme" dissolvant
où pourrait nous enterrer l'article (dont toutefois je
partage plusieurs points de vue) du dernier journal étudiant,
Intitulé : A propos du désespoir des francophones de l'Université.
Comme il s'agit des remarques d'un sociologue, il est normal que j'exige des statisques...!

premièrement
sur le nombre d'étudiants victimes de ce désespoir
sur le nombre de professeurs ou administrateurs "désespérés"

deuxièmement
sur la valeur objective d'un tel verdict
qui reflète si mal "l'état d'esprit" des étudiants!
Il est vrai que, sur plus de 400 francophones inscrits,
la plupart ne se posent pasles questions urgentes du moment!
et ne s'inquiètent de "rien du tout", parce que...
comme le dit un penseur du 18e siècle,
"tout va bien dans le meilleur des mondes".
Pour d'autres, l'oeil ouvert sur tout ce qui change et remue
au tour d'eux(sic), "tout ne va pas très bien" !
Alors ! Relève tes manches, mon gars !
Donne un coup sur certains bastions !
Regardes-y de près pour voir si tu as ce qu'il faut
pour agir maintenant, vigoureusement! C'est bien le problème de chacun!

Le réveil c'est pour le présent !
Mais la construction de l'édifice !
...c'est TON AVENIR !

Robert TOUPIN

le Héros versatile

"Freud est en voyage à Paris. Puis-je vous être utile?"

Collaborateurs à ce 2e numéro: Normand Renaud, Diane Bellavance, Monique Marinier, Yvon Gilbert, Jean-Yves Cayen, de même que tous ceux qui ont signé un article; Clem aurait ben voulu. Merci et Salúts à LAMBDA.

Il y aura réunion pour former l'équipe définitive du journal mercredi le 19 janvier à 15:00 heures au local du journal, rue des étudiants. REAGISSEZ.

PHOTOS — COMMENTAIRES

(photo: Claude Perrault)

L'oeil du photographe sait capter la vie dans les scènes tendres ou brutales. L'âme du poète peut sentir et exprimer la vérité, l'essence de ces scènes.

C'est la poésie des images. Ce sont les images de la poésie.

Réaction vous propose de consacrer ses fiançailles de l'oeil et de la langue. Photographes, vos photos pourraient inspirer vos élans littéraires. Ou encore, proposez-les à vos amis tout en vidant tranquillement un litre de rouge.

Réaction publiera avec joie vos créations...